

Certificat de conformité
– Élément de construction intérieur 2017–

Réservé à l'Administration
Dossier numéro AEV :

Le présent certificat de conformité annexe à la fiche **NCLD** atteste **les matériaux utilisés pour la construction des dalles ou des murs à l'intérieur de l'enveloppe thermique** pour la construction d'un bâtiment d'habitation. Il est à valider par l'entreprise ou le responsable des travaux en cause. Le responsable des travaux a le choix entre deux possibilités de démontrer les travaux réalisés, soit une description détaillée des matériaux à l'alinéa 2a), soit l'indication du numéro du devis détaillé à l'alinéa 2b).

Ce certificat entièrement rempli peut remplacer le devis/l'explicatif détaillé et le certificat de conformité demandés comme une partie des preuves pour le critère LENOZ suivant: 5.8.1 Montage et capacité de démontage.

Références légales :

- Loi du 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement (**Mémorial A299/2016**) et les règlements grand-ducaux pris en exécution de cette loi.
- Loi du 23 décembre 2016 portant introduction d'une certification de la durabilité des logements et modifiant la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement (**Mémorial A299/2016**) et le règlement grand-ducal du 23 décembre 2016 relatif à la certification de la durabilité des logements (**Mémorial A299/2016**).

Avis important:

Un certificat séparé pour les dalles à l'intérieur de l'enveloppe thermique et un certificat séparé pour les murs à l'intérieur de l'enveloppe thermique est à remplir.

Tout certificat de conformité non original, non signé ou incomplet ne pourra être instruit et sera retourné au requérant.

1. Lieu de l'exécution des travaux

1.01	N° :		Rue :	
1.02	Localité :		Code Postal :	
1.03	Numéro du certificat de performance énergétique :		P. _____	

2a. Spécifications techniques de l'élément de construction (Possibilité 1)

2a.01	<input type="checkbox"/>	Dalles à l'intérieur de l'enveloppe thermique	<input type="checkbox"/>	Murs à l'intérieur de l'enveloppe thermique	
2a.02	Description :				
2a.03	Matériaux de l'élément mis en œuvre:		Epaisseur [cm]	Fixation mécanique	Assemblage collé
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2b. Référence à un devis détaillé concernant les travaux réalisés (Possibilité 2)

2b.01	Élément de construction :	<input type="checkbox"/> Dalles à l'intérieur de l'enveloppe thermique
		<input type="checkbox"/> Murs à l'intérieur de l'enveloppe thermique
2b.02	Numéro du devis	<i>Le devis détaillé démontrant les travaux réalisés est à joindre</i>

3. Déclarations de la part du responsable des travaux

3.01	Nom du responsable :				
3.02	Nom de l'entreprise :				
3.03	N° :		Rue :		
3.04	Localité :			Code Postal :	
3.05	Tél :		Fax :	E-mail :	
3.06	<p>Le (la) soussigné(e) agissant comme responsable des travaux déclare par la présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> – que les travaux ont été réalisés conformément aux spécifications indiquées à l'alinéa 2a) du présent certificat – que, le cas échéant, les travaux sont réalisés conformément au devis détaillé indiqué à l'alinéa 2b) du présent certificat – que, le cas échéant, ces spécifications sont conformes au calcul de performance énergétique. <p>Le (la) soussigné(e) déclare avoir connaissance que les renseignements fournis par le (la) soussigné(e) sont traités au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.</p> <p style="text-align: center;">_____, le _____ 20__</p> <p style="text-align: center;">Signature et cachet</p>				